

Les présents :

V. Bondenet, C. Daude, S. David, C. d'Hotman, A. Franco, P. Garret, M. Latreille, B. Planty, G. Roussel, E. Zimmermann, Anne Zurbach

Les excusés : B. Brischoux, L. Dangel, C. Diebold, A. Garret, L. Génie, S. Pédroaréna, J. Raman.

Les pouvoirs : L. Dangel, C. Diebold, A. Garret, S. Pédroaréna, J. Raman.

La présidente Brigitte Planty ouvre la séance à 14h30, en remerciant les membres du conseil d'administration pour le travail d'équipe effectué en 2018-2019.

Elle transmet aux membres présents les amicales salutations d'A. Guillot qui, retenu pour des raisons professionnelles, n'a pu se rendre à notre AG.

I. Rapport moral et d'activités :

1. Défense des enseignements à l'échelle locale :

A. Collège :

- **Le problème des horaires non respectés reste récurrent :** peu d'établissements sont revenus à l'horaire réglementaire de 7h pour l'option latin ou grec ; beaucoup continuent de fonctionner avec 5h seulement.
→ c'est toujours la formule « dans la limite de » qui crée la difficulté.
- **L'ouverture d'un 2^e groupe par niveau reste problématique :** les chefs d'établissement refusent ou bien ouvrent mais avec un nombre d'heures réduit.

B. Lycée :

• **L'enseignement de spécialité :**

➤ **La répartition dans l'académie :**

Au fur et à mesure que la carte des spécialités évoluait au gré des arbitrages rectoraux, les collègues se sont finalement fixé comme objectif de maintenir à tout prix l'option dans leur établissement.

D'après les informations parvenues à l'ARELAB, l'enseignement de spécialité a ouvert à Dole (grec), à Valentigney (latin), à Gray (latin) et à Belfort (dans le privé) ; en revanche, la spécialité n'a pas ouvert à Besançon (il existait pourtant des demandes dans les deux établissements qui avaient été pressentis pour accueillir la spécialité, le lycée Ledoux et le lycée Pergaud ; il aurait fallu regrouper ces demandes pour ouvrir dans l'un ou l'autre de ces deux établissements).

B. Planty rappelle cependant que la carte des spécialités a vocation à être redéfinie à chaque nouvelle rentrée scolaire. Il faut en outre bien expliquer aux élèves et aux parents que la spécialité ne s'adresse pas à des spécialistes déjà formés en latin ou en grec.

➤ **La question de la mutualisation des horaires de la spécialité et de l'option :**

Les chefs d'établissement proposent le plus souvent 3 heures communes à la spécialité et à l'option + 1 heure pour la spécialité, ce que semble valider l'Inspection, alors que les textes officiels préconisent de ne pas mutualiser les heures.

• **L'option :**

➤ **La poursuite de l'option est dérogatoire** mais en fait, les options ont pu être maintenues dans la plupart des établissements ; dans l'ensemble, il y a donc bien continuité de l'enseignement des LCA du collège au lycée pour un même secteur de l'académie.

G. Roussel soulève cependant le problème des élèves latinistes du collège Voltaire qui

sont obligés d'aller au lycée Ledoux ou au lycée Pergaud pour poursuivre leur option puisqu'il n'y a plus de latin au lycée V. Hugo. Mais dans les faits, aucun n'accepte de changer d'établissement, de prendre les transports en commun alors qu'ils ont un lycée à proximité !

- On souligne la **possibilité de cumuler les points** pour les élèves choisissant les enseignements de LCA : coefficient 16 pour la Spécialité LLCA, coefficient 10 pour le Grand Oral si on le choisit dans cette Spécialité + coefficient 3 si on prend en plus une Option Latin (pour ceux qui ont la Spécialité LLCA Grec) ou grec (pour ceux qui ont la Spécialité LLCA Latin), les points de l'option étant cumulables avec les points de la Spécialité.

C. d'Hotman apporte un témoignage sur le fait que même les élèves de 3^e se préoccupent déjà du baccalauréat. L'an prochain, dès la classe de Première, les évaluations compteront pour le nouveau baccalauréat.

- **La question des ressources pédagogiques** : V. Bondenet et A. Franco mettent en avant le manque de ressources pédagogiques mises à disposition des professeurs de lycée en charge de la spécialité et/ou de l'option ; une journée de travail a bien eu lieu pour élaborer des ressources pédagogiques mais elles n'ont pour le moment pas été publiées.
- **La pénurie d'enseignants** : un grand nombre d'heures de langues anciennes n'étaient pas assurées à la rentrée, notamment en lycée. Une pression a été exercée sur certains collègues pour qu'ils prennent en charge ces heures ; la méthode qui consiste à culpabiliser les collègues qui refusent est vivement dénoncée. Se pose aussi la question de la répartition des stagiaires.

C. Université :

- **Les effectifs** : S. David souligne la hausse importante du nombre d'étudiants inscrits en première année de Licence de Lettres classiques (14 inscrits) ; cela fait bien longtemps qu'on n'a pas connu un tel effectif. Elle ajoute que l'examen des demandes d'inscription en Lettres Classiques déposées sur la plate-forme Parcours Sup a révélé dans l'ensemble une réelle motivation de la part des futurs étudiants. On ne peut que s'en réjouir. En ce qui concerne l'effectif des étudiants de Master, il est également en hausse.
- **Le manque d'attrait du métier d'enseignant** : À l'échelle du Département de Langues Anciennes de Besançon, un nombre significatif d'étudiants, notamment de Licence, affirment ne pas vouloir s'engager dans la voie de l'enseignement. Il est cependant rassurant de savoir que dans le groupe des étudiants de Master, plusieurs se destinent effectivement au métier d'enseignant et s'apprêtent à passer les concours.

2. Certification complémentaire en LCA dans l'académie :

Après la session extraordinaire de septembre 2018, la 1^{re} session régulière a eu lieu en mai 2019.

L. André a communiqué le bilan de ces deux sessions à la présidente B. Planty :

- **Session 2018** : en grec, 2 candidats sur 3 ont obtenu la certification ; en latin, 5 candidats sur 11.
- **Session 2019** : en grec, aucun candidat ne s'est présenté ; en latin, 2 candidats sur 8 ont obtenu la certification.

Les résultats montrent que la certification n'a été accordée qu'à ceux qui remplissaient toutes les conditions d'obtention. Pour la préparation de la certification, le vade-mecum est très clair : il faut absolument s'y reporter.

3. Actions de la CNARELA :

S. Pédroaréna, qui s'est excusée de ne pouvoir assister à l'AG pour des raisons familiales, a fait parvenir à B. Planty un message relatif aux actions de la CNARELA.

Cette année encore la CNARELA remercie très vivement Brigitte Planty pour la grande qualité de son engagement au sein de la coordination. Souvent présente aux rencontres de la coordination, elle

diffuse très régulièrement les informations de la CNARELA et communique précisément au président les situations concrètes qui pourront être évoquées au cours d'audiences.

La CNARELA remercie tout aussi vivement les collègues qui font remonter ces informations et œuvrent dans leur établissement pour la promotion de nos disciplines. Cet échange permanent entre collègues, ARELA et coordination est fondamental pour notre efficacité.

Actuellement, il nous faut vérifier dans quelle mesure les textes sont appliqués au collège, comment se met en place la réforme du lycée, notamment pour la spécialité, quelles sont les retombées de la certification. De plus, nous devons relancer la pétition pour l'ouverture de l'option aux séries technologiques. Et toujours vérifier les VS...

Enfin, nous allons nous montrer très vigilants sur la manière dont sont traités nos collègues par leur hiérarchie, notamment dans l'académie de Besançon.

S. Pédroaréna engage tous les adhérents à consulter régulièrement le site de la CNARELA ainsi que les réseaux sociaux (Facebook, 2 comptes Twitter : ils peuvent être consultés par n'importe qui).

Après les Journées d'Octobre de 2018 qui ont eu lieu à Toulouse sur le thème « Toulouse, capitale des Wisigoths », celles de 2019 se dérouleront à Nancy/Metz du 28 au 30 octobre ; elles auront pour titre : « Entre Leuques et Médiomatriques, une région gallo-romaine ».

4. La force du mouvement associatif :

A. La communication :

- **externe :**

- **Le site internet :** le site n'est désormais plus hébergé par Canopé Besançon ; il a une adresse autonome : arelab.fr. Le coût du nouvel hébergement s'élève à 72 Euros par an. S. David assure toujours la gestion du site et envoie aux abonnés une newsletter pour leur signaler les nouveaux articles.

- **La page facebook :** B. Planty insère sur cette page des informations locales relatives à l'Antiquité ou des liens renvoyant aux informations nationales diffusées par la CNARELA.

- **interne :**

- **Le partage des informations et le rayonnement des initiatives :** B. Planty transmet régulièrement aux adhérents des informations de type professionnel ou culturel, ainsi que des documents pédagogiques ; 85 adhérents ont fourni une adresse électronique. Ce travail de diffusion s'effectue en étroite collaboration avec S. Pédroaréna qui fait le lien avec la CNARELA.

- **Lien avec l'Université et l'ISTA :** S. David informe les adhérents des différentes manifestations scientifiques en rapport avec l'Antiquité qui sont organisées à l'Université.

- **Bulletin numérique :** la diffusion régulière de documents pédagogiques transmis par les collègues, d'informations en provenance de la CNARELA et de la lettre d'informations rédigée par la présidente tient lieu désormais de bulletin.

B. Les relations avec l'Inspection :

Les liens n'ont pas toujours été réguliers cette année mais il faut souligner l'implication d'A. Guillot et de L. André pour **la tenue des stages de bassin** qui ont eu lieu dans les quatre départements de l'académie. À chaque fois, la présidente B. Planty a été invitée à présenter l'association et elle a recueilli à cette occasion de nouvelles adhésions.

A. Guillot a également encouragé **la reconduction du groupe de travail sur l'Enseignement Conjoint des Langues Anciennes**, en le programmant dans les formations du PAF. C. d'Hotman suggère que ce travail soit présenté l'année prochaine lors des stages de bassin. À propos de l'ECLA, B. Planty lit un message de M.-F. Kalantzis qui se réjouit de savoir que cet enseignement perdure et qui adresse ses chaleureux encouragements à toute l'équipe.

Enfin, un **groupe de travail sur la traduction** a été mis en place à l'initiative de l'Inspection.

C. Groupe de travail sur les plantes :

Le travail sur les Plantes a bien avancé cette année. Sur les 14 dossiers, 6 sont terminés : ils comprennent à chaque fois une introduction, une traduction juxtalinéaire, des pistes d'exploitation pédagogique (grammaire, vocabulaire et étymologie, commentaire littéraire) et des prolongements, notamment iconographiques.

Pour la publication, S. David est en relation avec L. de Chantal des Belles Lettres qui gère le site de La Vie des Classiques : elle lui a envoyé un premier dossier pour qu'elle ait un aperçu de notre travail. Actuellement, S. David se préoccupe de recueillir les autorisations de reproduction des textes (ceux qui sont publiés dans d'autres maisons d'édition que les Belles lettres) et des images ; elle relancera L. de Chantal lorsqu'elle aura obtenu les autorisations.

D. Manifestations culturelles :

Cette année, l'ARELAB a organisé une sortie culturelle à Genève au cours de laquelle les participants ont pu visiter deux expositions remarquables : « César et le Rhône. Chefs-d'œuvre antiques d'Arles » au Musée d'art et d'histoire et « Apprivoiser la lumière : Claude Lorrain et la perception du paysage » au Cabinet d'arts graphiques.

Cette sortie, qui a eu lieu le 18 mai, a rencontré un vif succès ; elle a réuni à la fois des enseignants, des étudiants et des auditeurs de l'université ouverte.

Pour l'année prochaine, on envisage comme destination Saint Romain en Gal - Vienne ; G. Roussel veut bien se charger de l'organisation.

Le rapport moral et d'activités est approuvé à l'unanimité.

II. Rapport financier :

E. Zimmermann, qui a repris la trésorerie à la suite de L. Génie, a procédé à de nombreuses démarches pour non seulement effectuer les changements administratifs liés à sa prise de fonction mais aussi clôturer le compte courant et le compte épargne de la BNP, comme il avait été décidé en conseil d'administration.

Tout est désormais regroupé à la Banque postale, avec le compte courant et le livret A sur lequel ont été versées les sommes provenant des comptes de la BNP.

Pour l'exercice 2018-2019, le solde est positif, notamment en raison d'une forte augmentation des adhésions.

La présidente remercie E. Zimmermann pour son implication dans la gestion des finances de l'association.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

III. Questions et informations diverses :

1. Organisation d'un concours à destination des latinistes et hellénistes de collège et de lycée :

Cette idée avait été émise l'an dernier au sein de l'association mais faute de temps, le projet n'avait pas été concrétisé. Il faudrait relancer le projet ; reste à savoir si l'équipe du conseil d'administration sera suffisamment disponible pour le réaliser.

2. Stages de bassin :

On se pose la question des modalités d'organisation des stages de bassin pour l'année prochaine : il faut trouver des collègues volontaires pour les organiser. Les stages de bassin seront-ils inscrits au PAF sous le dispositif « Formation public désigné » ?

3. Formations au PAF :

Tous les stages proposés par les universitaires pour l'année prochaine dans le cadre du PAF ont été acceptés.

- « Boèce, La consolation de Philosophie : les derniers jours d'un condamné à mort », 6 heures (B. Goldlust) ;

- « Altérité et enjeux identitaires dans l'*Enquête* d'Hérodote », 6 heures (M.-R. Guelfucci) ;
- « Tragédie grecque et théorie littéraire », 6 heures (M. Fartzoff) ;
- « Naissance des cités antiques : les mythes de fondation », 6 heures (S. David ; B. Poulle) ;
- « Voyager et explorer dans l'espace méditerranéen », 12 heures (C. Poulle ; C. Brunet).

On procède à l'élection du conseil d'administration.

Malgré les appels lancés pour faire entrer au conseil d'administration de nouveaux collègues, il n'y a pas de nouvelles candidatures. L'association continuera donc à fonctionner avec la même équipe ; on espère attirer à l'avenir de jeunes collègues pour assurer la relève.

Le conseil d'administration est élu à l'unanimité.

La séance est levée à 16h10.

L'Assemblée Générale est suivie d'une conférence sur « Les animaux du monnayage protohistorique et antique de l'Est de la France » proposée par Nina Martin, doctorante à l'ISTA.

Secrétaire de séance : Sylvie David